

**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON**  
**COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

---



Monsieur le Préfet de la Mayenne  
Direction départementale des territoires  
Cité administrative rue Mac Donald  
BP23009  
53063 LAVAL CEDEX 9

A l'attention de Mme Le Guennic  
**Transmission par voie électronique**  
ddt-seb-eau@mayenne.gouv.fr

LM/RT 2021-216  
Dossier suivi par Régine TIELEGUINE  
regine.tieleguine@bvoudon.fr

SEGRE-EN-ANJOU BLEU, le 19 juillet 2021

**Objet : Avis sur la délimitation de l'aire d'alimentation en eau du captage de l'Eperonnière à Livré la Touche**

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 1<sup>er</sup> juillet 2021, vous me demandez mon avis sur le dossier cité en objet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a été consulté sur ce dossier par voie électronique et la conclusion a été apportée lors d'un échange en visioconférence.

Le bureau remet un avis favorable à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Louis MICHEL,  
Président de la C.L.E.  
*Pour le Président, le Vice-président en charge  
des avis sur dossiers*  
M. Olivier ROUSSEZ

